

**Conseil d'école du 2^{er} trimestre
Lundi 08 février 2021**

Présents :

Mme Corine Briquet, conseillère municipale, chargée des affaires scolaires (maternelle)

Mme Nathalie Martinet, directrice ALAE,

Enseignantes : Mme Maryse Proença,
Mme Nathalie Abella Arago,
Mme Aurélie Djebari
Mme Viviane Wurmser

Représentants des parents d'élèves :

Mme Laëtitia Gouzouo
M Tony Héron
Mme Julie Bénézech

Mme Nadine Pujol, responsable cantine

Excusés : Mr Christian Leclerc, DSDEN, Mr Stéphane Respaud, inspecteur de l'éducation nationale,
M. Pascal Delcouderc, adjoint municipal,

1) Effectifs actuels et prévisionnels.

4 classes : Les inscriptions de deux élèves en Petite Section et d'un en Moyenne Section ont eu lieu en janvier.

- Classe 1 de Mme Maryse Proença, est une classe de Grande Section de 19 élèves
- Classe 2 de Mme Nathalie Abella-Arago : 19 élèves en Petite Section et 3 élèves en Toute Petite Section soit 22 élèves en tout.
- Classe 3 de Mme Guillemain et Viviane Wurmser, est une Classe de 13 élèves de Moyenne Section et de 9 de Petite section. Soit 22 élèves
- Classe 4 de Mme Aurélie Djébari, compte 12 élèves de Moyenne Section et 9 de Grande Section. Soit 21 élèves.

Cette année, l'école compte 78 élèves :

- Petite Section : 28
- Moyenne Section : 25
- Grande Section : 28
- Les TPS n'entrent pas dans les effectifs

Effectifs prévisionnels :

Le seuil de fermeture est fixé pour notre école à 85 élèves, soit 21 élèves par classe.

D'après les informations actuelles, on peut envisager moins d'une trentaine d'inscriptions pour la rentrée 2021:

- Sur les 12 enfants de la crèche :
 - o 8 inscriptions d'enfants sur notre école ont été confirmées
 - o une famille dont l'enfant est scolarisé à la crèche et qui a fait construire sur Sainte Foy n'a pas envoyé le document de confirmation, mais devrait être scolarisé sur notre commune.
 - o une famille hésite entre Rieumes et Sainte Foy mais celle-ci devrait, si elle choisissait Sainte Foy, demander une dérogation
 - o deux enfants ont un membre de la fratrie scolarisé sur Rieumes, ils devraient donc être scolarisés sur la même commune que la fratrie
- Les 3 Toute Petite Section passeront en Petite Section en septembre, (mais l'un d'entre eux n'a une dérogation de Beaufort accordé que pour 1 an)
- Sur les 8 enfants en garde chez des nounous de la commune, 6 familles ont confirmés leur volonté de scolarisé leur enfant sur notre école,
 - o mais une famille doit demander une dérogation à Forgue et un autre sur Beaufort

- Sur 5 enfants nés sur la commune et gardés par sa famille 4 ont confirmé leur inscription. Une famille déménage dans le Gers,
- Un enfant, ayant un frère scolarisé sur la commune, arrive de Cambernard
- Deux enfants arrivés ou prévus sur la commune (logement social et construction), un seul s'est manifesté.
- Il y aura un maintien d'une élève en Grande Section
- Mais un enfant de Petite Section sera scolarisé dans le Gers (un départ)
- La prévision de la fin de construction de 8 maisons sur la commune pour juin, même si nous ne connaissons pas la composition exacte de ces familles, nous laisse espérer des enfants supplémentaires pour l'école maternelle.
- En résumé : sur les 28 inscriptions attendues, 24 familles ont confirmé leur volonté de scolariser leur enfant sur notre école mais 2 seront soumis à la validation de la dérogation et 2 hésitent
- Entre 22 inscriptions sûres, 4 sous conditions de dérogation et 2 probables mais pas encore confirmées, la fourchette des possibles va de 22 inscriptions à 28 maximums. Si on ajoute les 27 Moyennes Sections et les 26 Grandes Sections on peut espérer un effectif pour la rentrée entre 75 et 81 élèves.

Ainsi, si toutes les dérogations étaient accordées, il faudrait 4 inscriptions de plus pour éviter la fermeture de classe.

Si la fermeture de classe est inévitable en juin, nous serons entre 27 et 25 élèves par classe à la rentrée 2021. Dans ces circonstances, il ne sera pas dans l'intérêt du fonctionnement de l'école d'accepter les enfants des autres communes. Mieux vaut être à 25 par classe qu'à 27. De même, nous n'accueillerons pas, non plus, les TPS.

L'équipe enseignante remercie les parents d'élèves pour leur mobilisation pour empêcher la fermeture de la classe. Mais celle-ci a été prononcée de façon officielle le 4 février.

Une autre commission sera réunie en juin pour réexaminer l'état des effectifs de l'école. La révision de la décision pourra se faire à ce moment-là.

Les représentants des parents d'élèves et la mairie expliquent qu'ils vont afficher aux entrées du village une banderole pour inciter les personnes qui ont pour projet d'aménager prochainement sur la commune d'inscrire leurs enfants aux écoles dès que possible. Un mail dans ce sens a également été envoyé aux parents par l'AFPEL le 09/02/2021.

La mairie a entamé une démarche visant à demander une suspension de la fermeture en invoquant les circonstances pandémiques qui avait permis l'année dernière de maintenir les quatre classes.

Si l'année prochaine il y a fermeture, nous serons au regret de voir partir une collègue dont les qualités ne sont plus à démontrer.

Le problème de la fermeture de classe réside, en plus, dans la difficulté, ensuite, à obtenir une réouverture. Pour ouvrir une classe, il faudra 96 élèves dans 3 classes soit 32 élèves par classe et cette réouverture sera dépendante de la possibilité d'attribuer le poste à un enseignant.

2) Protocole sanitaire :

Pour l'instant, le protocole autorise encore sur le temps de classe à fonctionner par groupe de classes. Depuis janvier, le protocole a été renforcé sur le temps cantine et pour l'EPS.

Les précautions qui ont été introduites en janvier s'adressent surtout aux élèves qui portent des masques c'est –à-dire aux élèves d'élémentaire. Toutefois les prescriptions été déjà appliquées pour les élèves de maternelle :

- Les enfants mangent tous les jours à la même place avec les mêmes enfants.
- L'aération des espaces est assurée fréquemment
- Les plages horaires et le nombre de services sont adaptés de manière à limiter les flux et la densité d'occupation et à permettre la limitation du brassage.
- Les tables du réfectoire sont nettoyées et désinfectées, à minima, après chaque service

- Les offres alimentaires en vrac sont prohibées (pains, desserts, corbeilles de fruits, etc.)
- Le service de l'eau par un adulte respectant une hygiène des mains été organisé

Pour l'EPS :

La distinction entre « activités physiques » interdites en intérieur et « activités de motricité » possibles à l'école maternelle dans le strict respect des gestes barrières vise à faire comprendre que toutes les activités physiques ne sont pas possibles en intérieur à l'école maternelle. Seules celles permettant le respect des gestes barrières le sont, pouvant engager la motricité des enfants mais pas d'autres aspects propres à l'EPS (par exemple, les contacts directs).

L'utilisation de matériel partagé par les élèves d'une même classe ou d'un même groupe de classe est possible (raquettes, ballons, volants ...)

L'utilisation de gel hydro alcoolique est interrogée par certains parents. Un avis a été demandé au médecin scolaire : son usage est bien autorisé en maternelle. De plus, nous respectons les recommandations de l'Agence Nationale de Sécurité du Médicament et des produits de santé (ANSM) :

- l'hygiène des mains à l'eau et au savon est à privilégier. Le recours au gel hydro alcoolique ne doit être que ponctuel. Il est rappelé que nous ne l'utilisons que sur le temps d'accueil ensuite le lavage des mains à l'eau et au savon est la règle.
- Le nettoyage des mains d'un enfant avec une solution hydro alcoolique est effectué sous la haute vigilance d'un adulte.
- L'utilisation de lingettes nettoyantes, proposée par des parents, ne peut pas remplacer le gel car leur efficacité sur les microbes est moindre et cela favoriserait en plus une production de déchets peu en accord avec les notions de développement durable.

Le 1^{er} février, le protocole à encore était renforcé :

- La distanciation de 2 mètres **entre groupes** a été imposée sur le temps scolaire.
- Le port de masque « grand public » de catégorie 1 est désormais requis
- L'aération est renforcée. L'aération des locaux est la plus fréquente possible. Les salles de classe ainsi que tous les autres locaux occupés pendant la journée sont aérés au moins 15 minutes le matin avant l'arrivée des élèves, pendant les interours, pendant chaque récréation, au moment du déjeuner (en l'absence de personnes) et pendant le nettoyage des locaux. Une aération de quelques minutes doit également avoir lieu toutes les heures.
- A la cantine, le non brassage entre élèves de classes différentes doit impérativement être respecté.
- La distanciation de 2 mètres **entre classes** doit être impérativement respectée à la cantine
- Un nettoyage désinfectant des surfaces les plus fréquemment touchées par les élèves et personnels dans les salles, ateliers et autres espaces communs (comme les poignées de portes) est réalisé plusieurs fois par jour.

3) Projets en cours et à venir

Projets de la période passée :

- **Festivités de Noël** : spectacle le 7 décembre, chorale et gouter le 16 décembre, cadeaux dans les classes
- **Projet du loup qui voyage dans le monde** : la Chine (gouter le 20 janvier pour les 4 classes par groupe de 2)

- **En lien avec la sensibilisation au recyclage**, les enfants de Petite Section (de la classe 2 et 3) ont participé, le vendredi 15 janvier à l'animation « découverte des matières » avec les ambassadeurs du tri.
- **Projet autour de la vision et de son handicap** s'est développé, pour les élèves de Grande Section autour d'atelier sur l'expérimentation des modifications de perception du monde en fonction du filtre à travers lequel il était perçu. Cet atelier a été finalisé par la fabrication de lunettes avec du plastique transparent coloré. Pendant la période suivante, ils ont travaillé sur le toucher.
- Un projet de travail sur les couleurs, certains mercredis, a été mis en place, pour les classes 2 et 3.
- **Projet sur la différence en relation avec l'ALAE** : Une mallette pédagogique contenant des livres, des DVD et des jeux en rapport avec le handicap a été exploitée par les animatrices. Cette mallette contient également des casques anti-bruit pour expérimenter la perception du monde quand on entend mal, des lunettes aveuglantes, des livres en braille ... mais également des Poupées avec chacune son histoire.
Pour sensibiliser les enfants à l'acceptation de la différence et du handicap, l'ALAE a présenté aux enfants de l'école une poupée prénommée « Tom » et leur a expliqué son histoire. Tom est une poupée qui aime se balader avec ses copains mais il a été amputé d'un bras après un accident de voiture. A cause de son handicap, il faut l'aider à faire certaines choses. Mais malgré tout, il y a de nombreuses choses qu'il est capable de faire. Ce projet sera finalisé par une exposition dans la salle de motricité.
- **Rencontre intergénérationnelle** entre les Grandes Sections et l'EHPAD, a été adaptée en correspondances et échanges de différents objets et messages. Les enfants ont décoré leur photo avec des graphismes pour l'envoyer aux résidents de l'EHPAD, afin qu'ils commencent à les connaître. La maison de retraite a fabriqué l'arbre de vie : sur les différentes branches figurent les photos de résidents et des enfants. Ils nous ont fait parvenir une photo de notre arbre de vie inter génération. De leur côté, les résidents ont réalisé une carte de vœux pour chacun des enfants.
A notre tour, nous avons envoyé la vidéo de la chorale de Noël à la maison de retraite pour qu'elle soit diffusée pendant leur goûter de Noël.
La maison de retraite a réalisé, lors d'un atelier, une recette de galette et nous l'a fait parvenir. Nous réaliserons une galette d'après la recette de la maison de retraite et d'après une recette que nous avons travaillée en classe que nous avons également communiquée à l'Albergue. Nous allons préparer des galettes en suivant les deux recettes et nous ferons passer une partie de nos fabrications à la maison de retraite. Celle-ci devrait confectionner une galette pour l'école d'après « notre recette ».
- **Fête de la galette (10 février)**: défilé avec couronne, chants, danses et goûter (2 classes par 2 classes)

Projets de la période à venir :

- **Projet du loup qui voyage dans le monde** pour les 4 classes au Brésil (24 mars) et en Espagne (26 mai)
- **Le thème de travail de la période 4** sera « le loup qui voulait changer de couleur » pour tous les niveaux et « Lola de toutes les couleurs » pour les grands et les moyens.
- **Projet sur le handicap sur l'ouïe et la surdité** : fabrication d'un memory auditif avec des petites boîtes contenant des éléments faisant des bruits différents associés deux par deux. Nous essaierons de proposer une initiation au langage des signes.

En lien avec ce projet et avec la découverte des instruments menée lors des périodes précédentes, nous avons déposé une candidature aux "Concerts éducatifs". Notre candidature a été retenue mais cette sortie, prévue pour les Grandes Sections le 9 avril n'est pas certaine. Les organisateurs prendront contact avec nous au plus tôt pour vous indiquer les suites qui lui seront données. Ces offres scolaires sont proposées par le service éducatif du Théâtre/Orchestre National du Capitole en partenariat avec l'académie de Toulouse. Une formation pour les enseignants y participant est prévue le 10 mars. A cette date, nous serons si la sortie sera maintenue ou pas.

- **Projet à l'année sur la sensibilisation à l'écologie** et au développement durable en partenariat avec les Ambassadeurs du tri : ils interviendront auprès des élèves de Grande Section pour cette période (Animation « poubelles magiques » et fabrication de papier recyclé). Cet atelier prévu en décembre avait été annulé et sera reprogrammé. Ils interviendront le 4 mai pour les élèves de Moyenne Section pour leur faire découvrir le compost.
- **Festivités du Printemps (14 avril):**
 - o Les enfants de l'école prépareront des danses et des chants.
 - o Organisation du spectacle et du goûter reste à définir en fonction du protocole en vigueur à ce moment-là

Nous ne pourrions sans doute pas inviter les parents. (protocole + Vigipirate toujours en cours)
 Les deux groupes de classe se présenteront mutuellement leur spectacle.
 Ensuite nous verrons comment organiser le goûter : classes 1 et 4 d'un côté et les classes 3 et 2 de l'autre ? La restitution aux parents pourrait se faire par le biais de photos plastifiées et affichées devant l'école.
 Pour la dernière semaine de la période, un décloisonnement sera organisé si le protocole l'y autorise.
- **Sortie à la ferme des balances** : 15 avril pour la classe 1 et 4 et le 3 mai pour la classe 2 et 3.
- Le 4 juin, une **sortie à la déchetterie** est prévue pour les élèves de Moyenne Section.
- Les élèves de grande section participent au **concours des Incorruptibles** : une série de livres sont lus en classe puis voyagent dans les familles. Cette transmission se poursuit en respectant les précautions liées à la pandémie. Une fois tous les livres lus, les enfants éliront leur livre préféré et les résultats seront remontés au niveau national. Le livre préféré par toutes les classes participant à ce concours sera alors désigné. Ce projet favorise la relation école-parents et le développement du goût de la lecture.
- Enfin, les grands de l'école participeront également au projet des « **bâtisseurs de possible** ». Projets pour améliorer leur cadre de vie à l'école. Cette année, ils projettent de peindre les carreaux du sol de la cour, au niveau de la porte de sortie de la classe 3 en trois couleurs. Les élèves ont dicté une lettre pour expliquer au Maire leur projet et pour lui demander son autorisation et son aide. Nous étudierons avec la mairie si ce projet est réalisable. Les employés du service technique viendront à l'école pour expliquer comment procéder.
- Rencontre de la classe 2 et la classe de CM1 de M. Jambro, les Rencontres avec la crèche et assistantes maternelles et Petite Section, les rencontres CP et Grande Section sont toujours suspendus jusqu'à ce que la situation sanitaire s'apaise.

4) Finances : coopérative scolaire et budget de fonctionnement (Mairie).

- La mairie :

- o Nous avons reçu la dotation de feuilles allouée à l'école par la mairie
- o Une partie de l'enveloppe de 600 euros pour financer des transports des sorties scolaires par la mairie a été utilisée pour le déplacement au Domaine de Nozes et sera utilisée pour financer le déplacement à Toulouse si la sortie à l'opéra du Capitole a lieu. Il servira également à financer une partie du trajet à la « ferme des Balances ». Si la sortie à la déchetterie est possible, le transport sera financé par la coopérative.
- o Un appel à projets pour un socle numérique de base dans toutes les écoles est paru en juin 2020. Il vise à réduire les inégalités scolaires et à lutter contre la fracture numérique en contribuant à assurer un égal accès au service public de l'éducation. Dans ce but, l'État investit de l'argent dans le cadre du plan de relance pour soutenir les projets pédagogiques de transformation numérique dans l'ensemble des écoles.
- o Dans le cadre du label école numérique 2020, l'école avec l'aval et le soutien de la mairie a déposé, un dossier de demande de financement de matériel informatique : vidéoprojecteur pour chaque classe ainsi que des écrans de projection et des casques micro pour un groupe

d'élèves. La Candidature AAP ENIR 2020_31.docx remplie par l'école a été signée par la Mairie en juillet dernier. Notre candidature a été acceptée et le financement du matériel demandé sera financé pour moitié par l'éducation nationale. La mairie aura en charge l'autre moitié du financement. Le conseiller pédagogique en informatique de la circonscription accompagnera la mairie dans ses démarches auprès du conseil départemental pour demander un financement partiel du reste à charge.

- Ce matériel sera utilisé entre autre pour développer la compréhension de l'écrit, nous souhaitons utiliser les méthodes de type "narramus" qui nécessitent du matériel pour projeter des images et des petites vidéos pour développer le lexique.

Pour compléter le matériel, des casques et micros permettraient aux élèves d'enregistrer et d'écouter leurs productions.

Mise en place d'un ENT sera possible pour que les parents aient une vision de ce qui est travaillé en classe. L'Espace Numérique de Travail, désigne un ensemble d'outils en ligne qui permet un accès à distance à des ressources numériques. Il est couramment utilisé pour désigner un portail internet. On parle aussi d'environnement numérique de travail, de bureau virtuel et de cartable en ligne.

- La coopérative :

Le bilan financier de la coopérative est présenté par la mandataire : Nathalie Abella Arago

Solde réel (avec opérations bancaires en cours) positif de 5165,45 euros au 08/01/2021.

L'équipe enseignante remercie les parents d'élèves pour leurs dons (1260 €), l'AFPEL pour son versement annuel (1000 Euros, résultat des différentes manifestations) et la mairie pour sa subvention à la coopérative scolaire (616 €).

La vente des photos aux familles a généré un bénéfice de 756,90 Euros.

Depuis le mois de septembre, les dépenses effectuées concernent le paiement des sorties, la vie de classe, les jeux pédagogiques, frais bancaires et affiliation à l'OCCE.

5) Les travaux en cours et à prévoir

- Merci à la mairie pour les différents travaux effectués :
 - l'homogénéisation des clés des portails de l'école a été réalisée,
 - réparation de la chaudière
 - résolution du problème de la climatisation réversible qui se mettait en sécurité quand il a fait très froid. Un problème de ce système demeure : on constate fréquemment une disjonction après le week-end quand il y a du vent ou de la pluie (Elle sera vérifiée par l'installateur)
 - Les fuites des urinoirs des enfants semblent être résolues
- Le panneau de point de regroupement va être fixé de façon provisoire devant l'école et sera installé de façon définitive une fois la nouvelle école finalisée.
- Des travaux prévus dans les différentes classes n'ont pas pu être faits mais seront planifiés ultérieurement :
 - Quand il pleut, une importante flaque se forme devant la classe 3 : des saignées dans le béton pour permettre l'évacuation de l'eau seront faites, nous verrons si cela permet de résoudre le problème
 - réparation du store électrique de la classe 4, (signalé au moins depuis décembre 2017). Un devis est en cours pour changer tout le système
 - un devis pour acheter et poser des rideaux dans la classe 4 pour empêcher d'être vu lors d'un PPMS intrusion a été fait. Cet aménagement coûterait autour de 2000 euros. Trop couteux, ce projet ne sera pas réalisé.
 - Dans le cadre du PPMS, la pose d'un film opacifiant sur les fenêtres était envisagée pour la cantine et la classe 1. Les devis réalisés font apparaître que cette opération est également très couteuse. Il a été choisi de réaliser cette protection uniquement pour la classe 1 mais pas pour la cantine, moins exposée.

- Il faudrait installer un panneau qui indique la direction de l'école, les pompiers ont eu du mal à la trouver quand cela a été nécessaire. Il était prévu de l'installer quand le nouveau groupe scolaire serait fait. Les travaux débuteront en mars de cette année. Les représentants de parents d'élèves s'étonnent qu'il ne soit pas possible d'améliorer la signalisation de l'école, avant la construction de la nouvelle école élémentaire alors que l'accessibilité des secours en dépend.

6) ALAE et cantine.

a) Cantine

Au sujet de la cantine, des demandes ont été remontées :

Les ATSEM souhaiteraient avoir des gants pour servir le pain, les fruits épluchés et les gâteaux. Cette demande a d'ores et déjà été entendue.

Une commission cantine a eu lieu le 2 février. Les comptes rendus de ces réunions sont accessibles sur le site de la mairie.

Un repas végétarien est maintenant régulièrement introduit.

Il a été également proposé de mettre en place des repas en relation avec les pays que loup traverse.

- Repas russe pour la deuxième période : Salade russe (concombre, tomate, oignon, ciboulette, yaourt), Bœuf Stroganoff, pomme vapeur et Charlotka (gâteau aux pommes)

- Un repas chinois a été proposé pour cette période : salade chinoise, porc au caramel, riz cantonnais et salade de fruits.

Pour la période suivante un menu Brésilien sera proposé pour la semaine du 22 au 26 mars.

La cantine a 1 euro été mise en place. Elle concerne 30 % des familles. Le ticket payé par la mairie a augmenté de 23% mais pour ceux qui ne payent pas la cantine à 1 euros (2 tranches), l'augmentation du prix est de 10 %. Les tableaux explicatifs des tarifs figurent dans le dernier conseil municipal sur le site de la commune.

b) ALAE

Le projet de faire du repas de Noël un moment festif a été une réussite : fabrications de décorations.

Un projet sur l'acceptation de la différence qui a abouti à la construction d'une fresque des enfants du monde. Celle-ci a été réalisée par les enfants avec l'aide des animatrices. Ce projet se poursuit avec un travail sur les sens et sur le handicap.

Les effectifs ne subissent pas de changement avec le couvre-feu. Les enfants après 18h sont toujours aussi nombreux. On constate une baisse de la fréquentation le matin (peut-être liée au télétravail...)

Précision concernant l'ALSH (changement à partir de mars) : le Muretain a dénoncé, au 1^{er} mars, la convention signée avec la mairie de Saint-Foy. La mise en place d'un accueil de remplacement est finalisée. Le mercredi, l'accueil après la cantine sera assuré dans les locaux de L'ALAE de sainte foy à l'école maternelle et à l'école élémentaire jusqu'à 18h30. Les parents auront toujours la possibilité de venir chercher leurs enfants après la cantine à 12h45. L'accueil sera fixé à 32 enfants maximum (24 enfants d'élémentaire et 8 de maternelle) alors qu'il est aujourd'hui autour de 14 (10 élèves de l'école élémentaire et 4 élèves de l'école maternelle). L'inscription devra se faire, sur le portail famille, 10 jours ouvrés avant le mercredi. Le règlement se fera à l'avance et il faudra également s'acquitter de l'adhésion annuelle 12 euros par enfant ou 27 euros par famille. L'encadrement sur du périscolaire est légalement de 1 animateur pour 14 élèves de maternelle mais l'ALAE fonctionne plutôt sur 1 animateur pour 8. Dans chaque lieu (ALAE élémentaire et ALAE maternelle), il faut impérativement deux adultes. Les animatrices sur ce temps sont des animatrices que les enfants connaissent.

Pour les vacances, l'accueil aura lieu au Lherm, un système de navette sera mis en place par la communauté de communes. Un accueil sur sainte Foy sera prévu avant le passage de la navette. Un accueil n'est pas prévu sur Sainte foy car nous n'avons pas la certitude d'avoir plus de 7 enfants par jour pour qu'un tel

accueil puisse être organisé localement. De plus à l'heure actuelle il n'y a pas de local qui permettent d'accueillir sur un même lieu les élémentaires et les maternelles.

Sur la nouvelle école, un local permettant cet accueil mixte sera prévu et un accueil de loisir pourra être mis en place si le besoin s'en fait ressentir.

7) Association AFPEL (activités passées et à venir)

- L'assemblée Générale de l'association a eu lieu la dernière semaine du mois de novembre. Le bureau a changé :

Composition du bureau 2020 - 2021:

Présidence : Isabelle WINTERSDORFF

Vice présidence : Marine CRESSA

Trésorière : Dune PERICOU

Secrétaire : Lorène IAREMENKO et Bertille OLVERA

- Actions menées : les objets personnalisés
- Pour Pâques des idées sont à l'étude
- Les réunions mensuelles vont reprendre en Visio pour planifier et organiser des évènements autres qu'en présentiel

Fin du conseil d'école à 18h11